

# LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANT

2012  
2013



Institut National  
des Sciences Appliquées  
Ecole publique d'ingénieurs



# BIENVENUE À L'INSA DE RENNES



Vous avez manifesté le souhait de suivre une formation d'ingénieur de haut niveau. En rejoignant l'INSA de Rennes, vous allez pouvoir réaliser ce rêve et devenir dans 5 ans l'un des nouveaux ingénieurs INSA diplômés.

Pour la rentrée 2011-2012, le Groupe INSA offre 1 883 places en 1<sup>re</sup> année BAC S français (STPI) pour plus de 13 200 candidats et 700 places en 3<sup>e</sup> année pour 7 200 candidats. La sélection est donc très forte ; il vous appartient maintenant de saisir la chance qui vous est donnée, dès la rentrée et tout au long de votre formation !

Le concept «INSA» a été créé en 1957 par Gaston Berger, chef d'entreprise, philosophe et directeur des enseignements supérieurs, sur le modèle des campus américains : un lieu de vie où le savoir et la culture cohabitent, où l'homme est au centre des préoccupations.

De ce fait, les enseignements scientifiques et techniques constituent le cœur de votre formation et sont complétés par les sciences humaines et sociales ainsi que par des filières à thèmes optionnelles (Excellence Sportive, Arts-Etudes et Entreprendre & Innover). Cette formation en forte interaction avec le monde socio-économique, constitue une des spécificités des INSA et vous permet de rentrer très tôt en contact avec les laboratoires R&D et les entreprises. Notre ambition est de former des ingénieurs ayant une grande ouverture d'esprit, initiateurs du changement et capables de s'adapter aux futures évolutions de la société.

Au cours de votre formation, vous aurez à effectuer des choix : rejoindre ou pas la filière internationale, intégrer une des 6 spécialités, effectuer vos stages en France et à l'étranger, partir en séjour académique à l'international, définir votre projet de fin d'études, postuler à un double diplôme (ingénieur-manager ou international), suivre un Master puis un Doctorat si la Recherche et l'innovation vous intéressent, vous investir dans une association ou encore développer un talent artistique...

A travers ce livret d'accueil, vous trouverez toutes les informations pratiques pour votre nouvelle vie étudiante à l'INSA de Rennes. Les personnels de notre institut sont également là pour vous accompagner dans votre parcours et, en cas de difficultés, pour vous aider chaque fois que nécessaire.

Je vous encourage à poursuivre votre formation avec volonté et détermination et vous souhaite des études pleines de réussite et d'épanouissement.

Prof. M'Hamed DRISSI  
Directeur de l'INSA de Rennes

# Sommaire

## **LE MOT DU DIRECTEUR > 1**

## **L'INSA DE RENNES > 3**

Présentation • Fonctionnement

## **LE CALENDRIER 2012-2013 > 6**

Les dates de rentrée • Les congés universitaires  
Les jours fériés • Les grands événements

## **LA SCOLARITÉ > 9**

Une première inscription • Les droits d'inscription • La carte d'étudiant  
Les aides financières • La Sécurité Sociale  
Les Mutuelles complémentaires de Santé • Les assurances

## **UN CAMPUS EQUIPÉ > 13**

L'hébergement • La restauration  
La bibliothèque • Le Centre multimédia  
Le pôle santé-prévention-handicap

## **LA VIE ETUDIANTE > 19**

L'INSA de Rennes sur la toile • Infos pratiques • Les associations étudiantes

*Les informations contenues dans ce livret d'accueil étudiant sont celles connues en juillet 2012.  
Certaines modifications peuvent avoir lieu à la rentrée 2012/2013.*

# L'INSA de RENNES

Fondé en 1966, l'INSA de Rennes se classe parmi les meilleures écoles d'ingénieurs en France.

Habilitée par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur, l'école forme en 5 années post-baccalauréat des ingénieurs de haut niveau dans deux pôles d'excellence : Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) et Matériaux, Structures et Mécanique (MSM).

Implanté sur le campus scientifique de la ville, l'INSA de Rennes mène une politique d'excellence dans ses 5 axes prioritaires de développement :

- Une formation d'ingénieur et doctorale d'excellence ;
- Une recherche scientifique et technologique de pointe ;
- Une ouverture quotidienne à l'international ;
- Des relations privilégiées avec les entreprises ;
- Un campus équipé et une vie étudiante dynamique.

## Le Groupe INSA, 1<sup>er</sup> réseau d'écoles publiques d'ingénieurs en France

L'INSA de Rennes est membre fondateur du Groupe INSA, 5 écoles publiques d'ingénieurs (Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse) et 2 écoles partenaires (ENSCI Limoges et ENSI Bourges).

### Le Groupe INSA c'est :

- 5 écoles d'ingénieurs fondatrices
- 11 142 élèves-ingénieurs en formation
- 73 000 ingénieurs INSA dans le monde
- 40 spécialités couvrant l'intégralité des Sciences de l'Ingénieur
- 49 laboratoires

### L'INSA de Rennes c'est :

- 1722 étudiants
- 6 spécialités d'ingénieur
- 6 laboratoires de recherche
- 100% mobilité internationale
- 21% d'étudiants internationaux
- 37% d'étudiants boursiers
- 99% d'insertion professionnelle en 6 mois

En France, 1 ingénieur sur 10 est un ingénieur INSA.

Salaires brut à l'embauche : 34,8 K€

Insertion professionnelle : 93% des diplômés embauchés en moins de 6 mois  
(84% en CDI et 95 % avec un statut cadre)

L'INSA de Rennes est classée 7<sup>e</sup> meilleure école d'ingénieurs après bac en France par L'Express - L'Étudiant, de janvier 2011, et 30<sup>e</sup> parmi les 100 écoles les plus actives dans le domaine de la recherche par Industrie & Technologies, d'avril 2011.



*Fondé sur une forte ambition d'ouverture sociale, l'INSA de Rennes offre un cadre de vie propice à l'épanouissement des étudiants. L'école soutient la vie associative et les initiatives étudiantes, à l'instar du « Rock'n Solex », 2<sup>e</sup> festival musical rennais.*

## **L'ingénieur INSA est pluri-compétent, humaniste, innovant et doté d'un esprit entrepreneurial.**

### **Une formation scientifique d'excellence**

Tout au long du cursus, les élèves-ingénieurs acquièrent une culture scientifique générale complétée par une spécialisation progressive dans 6 spécialités au choix.

L'INSA de Rennes propose une poursuite d'études de bac +5 à bac +8 au sein de 7 Masters Recherche et 2 écoles doctorales.

### **Une ouverture culturelle et sociale encouragée**

L'ouverture à des disciplines humaines et sociales (20% des enseignements) permet de former des ingénieurs, ouverts à l'innovation et dotés d'un esprit entrepreneurial. Des filières spécifiques sont parallèlement proposées pour renforcer un profil international, une double compétence, un talent artistique ou une performance sportive.

### **Des métiers d'avenir**

Les enseignements et conférences dispensés par des professionnels, les visites d'entreprises et de chantiers et les stages en France ou à l'étranger (10 mois minimum) font partie intégrante de la formation. Ils permettent aux étudiants de s'adapter aisément aux exigences de la vie professionnelle, dans des secteurs d'activités porteurs tels que l'éco-conception, le développement durable, l'électronique, l'informatique, l'aérospatial, l'aéronautique, l'automobile, les télécommunications, le bâtiment, les Travaux Publics, l'environnement ou l'aménagement du territoire...

# FONCTIONNEMENT DE L'INSA DE RENNES

## LE DIRECTEUR

L'INSA de Rennes est dirigé par un Directeur, nommé par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur proposition du conseil d'administration pour une durée de cinq ans. Le Directeur est assisté d'une équipe de direction et assure, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration, la direction et la gestion de l'établissement. Il assiste aux réunions du conseil et lui rend compte de sa gestion.

Les missions du Directeur de l'INSA de Rennes :

- Exécuter les délibérations des trois conseils ;
- Avoir autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement ;
- Etre l'ordonnateur des dépenses et des recettes ;
- Conclure les accords et conventions ;
- Etre responsable du bon fonctionnement de l'établissement, du respect de l'ordre et de la sécurité.

## LES CONSEILS

L'INSA de Rennes est administré par 3 conseils :

- Le Conseil d'Administration
- Le Conseil des Etudes
- Le Conseil Scientifique

L'établissement est géré de façon démocratique avec le concours des représentants des personnels et des étudiants, élus au sein de ses différentes instances et de personnalités extérieures représentantes du monde socio-économique.

**Au sein de ces trois conseils, les élus étudiants participent pleinement aux prises de décisions régissant la vie de l'établissement.**



### ÉQUIPE DE DIRECTION

Directeur de l'INSA de Rennes : M'Hamed DRISSI

Directeur Général des Services : Gilles ROBIN

Directeur des Formations : Jacky EVEN et Véronique COAT (Directrice adjointe)

Directeur de la Recherche : Jean-François HELARD

Directrice Europe et International : Mireille DUCASSE

Directeur des Relations Entreprises et Partenariats : Nicolas SAINT-CAST

Directrice des affaires financières et comptables : en cours de recrutement

Responsable du système d'information : Patrice LEGUESDRON

Responsable de la communication : Claire ANTONY

Pour en savoir + sur la gouvernance de l'établissement, rendez-vous sur l'Intranet de l'INSA de Rennes

# Le Calendrier 2012-2013

## LES DATES DE RENTRÉE

### POUR LES ÉTUDIANTS DU 1<sup>ER</sup> CYCLE D'INGÉNIEUR

#### Inscriptions

1re année : Lundi 3 septembre de 8h à 15h30

2e année (nouveaux entrants) : Lundi 3 septembre de 15h30 à 16h30

2e année (réinscription) : Vendredi 7 septembre de 8h30 à 15h30

#### Début des cours

1re et 2e années (nouveaux entrants) : Mardi 4 septembre

2e année : Lundi 10 septembre

### POUR LES ÉTUDIANTS DU 2<sup>E</sup> CYCLE D'INGÉNIEUR

#### Inscriptions

3e année : Mercredi 12 septembre de 8h30 à 15h30

4e année : Mercredi 5 septembre de 8h30 à 15h30

5e année : Lundi 1<sup>er</sup> octobre de 8h30 à 12h

#### Début des cours

3e année : Jeudi 13 septembre

4e année : Jeudi 6 septembre

5e année : Lundi 1<sup>er</sup> octobre (après-midi)

### POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ARRIVANT EN PROGRAMME D'ÉCHANGE (formation non diplômante)

#### Inscriptions

Vendredi 31 août de 8h à 15h

### POUR LES ÉTUDIANTS DE LA FILIÈRE INTERNATIONALE

#### Inscriptions

1re année :

- Étudiants étrangers : Lundi 27 août de 8h à 15h

- Étudiants français : Lundi 3 septembre de 8h à 15h30

2e année : Vendredi 7 septembre de 8h30 à 15h30

#### Début des cours

1re année :

- Étudiants étrangers : Mardi 28 août

- Étudiants français : Mardi 4 septembre

2e année : Lundi 10 septembre



### POUR LES ÉTUDIANTS EN MASTER RECHERCHE

Mécanique et Sciences pour l'Ingénieur :

Du lundi 17 au mardi 18 septembre de 9h à 12h

et de 14h à 16h

Électronique :

Du mercredi 19 au jeudi 20 septembre de 9h à 12h

et de 14h à 16h

Autres Masters :

Du lundi 17 au jeudi 20 septembre de 9h à 12h et

de 14h à 16h

## LES CONGÉS UNIVERSITAIRES

- **Toussaint** : Du vendredi 26 octobre 2012 au soir au lundi 5 novembre 2012 au matin
- **Noël** : Du vendredi 21 décembre 2012 au soir au lundi 7 janvier 2013 au matin
- **Hiver** : Du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013 au soir au lundi 11 mars 2013 au matin
- **Printemps** : Du vendredi 26 avril 2013 au soir au lundi 13 mai 2013 au matin

## LES JOURS FÉRIÉS

- **Lundi 1<sup>er</sup> avril 2013** (Pâques)
- **Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013** (Fête de Travail)
- **Mercredi 8 mai 2013** (Victoire de 1945)
- **Jeudi 9 mai 2013** (Ascension)
- **Vendredi 10 mai 2013** (Pont de l'Ascension)
- **Lundi 20 mai 2013** (Pentecôte)

## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

### SEPT 2012

**WEIPA** : Week-end d'intégration des étudiants de 1<sup>re</sup> année.

**WEI** : Week-end d'intégration des 3<sup>e</sup> années.

### NOV 2012

#### Gala de l'INSA

Soirée incontournable, le Gala propose des spectacles et les fameux bars à thèmes.



### NOV 2012

#### Forum Grand Ouest



Rendez-vous incontournable en matière de rencontre étudiants - entreprises, le Forum du Grand Ouest rassemble chaque année 3 000 visiteurs et 60 entreprises, tous secteurs confondus.

### NOV 2012

#### Cérémonie de remise des diplômes



La cérémonie officielle de remise des diplômes d'ingénieurs INSA rassemble tous les ingénieurs diplômés de la promotion, leur famille, les tuteurs de projets de fin d'études ainsi que les partenaires de l'Établissement.

## FEV 2013

### Journée Portes Ouvertes



## AVRIL 2013

### Festival Un des Sens



Festival multiculturel sur les nombreuses interprétations du mot 'sens'. Au travers d'une liberté totale quant aux formes d'art et d'expression, l'Un des Sens propose une programmation riche et diversifiée.

## AVRIL 2013

### Journées CLEE « Créer un Lien entre Etudiants et Entreprises »

Ouest-INSA propose aux étudiants des simulations d'entretiens d'embauche et ateliers collectifs avec des professionnels.

## AVRIL 2013

### INSAI@n

Tournoi réunissant des passionnés autour du marathon du jeu vidéo, 48 heures de jeux en réseau.

## AVRIL 2013

### INSAnd Beach

Tournois de beach volley et de sand beach organisés par les INSALIens sur les plages bretonnes.

## MAI 2013

### Festival Rock'N Solex



Avec 45 ans d'existence, le Rock'n Solex est reconnu comme le plus ancien festival étudiant de France et le 2e festival musical rennais après les Transmusicales.

Tous les ans, le printemps insalien vibre au rythme des courses de Solex, concerts, tremplins rock et animations.

## JUIN 2013

### Journée Scientifique des Jeunes Chercheurs à l'INSA de Rennes

Depuis 2010, l'INSA de Rennes organise une journée scientifique sur les thèmes « MMS-Mesure, Modélisation, Simulation ». Ponctuée de conférences, de débats scientifiques et d'un concours de posters sur les travaux des doctorants, cette journée rassemble une centaine de scientifiques bretons ainsi que des intervenants et conférenciers invités de renommée internationale.

# La Scolarité

## UNE PREMIÈRE INSCRIPTION

Les démarches administratives de l'inscription en 1<sup>re</sup> se déroule en 3 étapes :

- Règlement des droits d'inscription et délivrance de la carte d'étudiant ;
- Mise à jour du statut étudiant et délivrance de la carte multi-accès ;
- Attribution d'une chambre au Service Hébergement (Résidence Bréhat).

Ce jour là, un point d'accueil et d'informations est également organisé par les mutuelles.



### A SAVOIR

- En tant qu'élève-ingénieur de 1<sup>re</sup> année, un week-end d'intégration est organisé en votre honneur dès la rentrée : le WEIPA.
- Sachez que vous pouvez consulter les appréciations des examinateurs de votre entretien d'admission auprès de la psychologue en prenant rendez-vous après la rentrée.

## LES DROITS D'INSCRIPTION

Pour les élève-ingénieur non-boursier, les droits d'inscription et la cotisation de sécurité sociale (cf. : § Dossier social) sont à régler le jour de la rentrée universitaire.

Tarifs de la rentrée 2012-2013 :

- Droit inscription élève-ingénieur : 596,00 €
- Droit inscription Master Recherche : 250,00 €
- Droit inscription Doctorat : 380,00 €
- Sécurité sociale : 207,00 €
- Médecine préventive : 5,00€

Ces tarifs sont réactualisés à chaque rentrée universitaire.

Les étudiants boursiers paient uniquement la médecine préventive.

### Service Scolarité :

☎ 02 23 23 87 60 / ☎ 02 23 23 87 31 - [scol@insa-rennes.fr](mailto:scol@insa-rennes.fr)

Bâtiment 2 - Horaires d'ouverture : 8h-12h / 13h-17h



*Cette carte est délivrée gratuitement mais reste la propriété de l'établissement. En cas de perte ou de vol, il est impératif de le signaler et de faire opposition auprès de l'agence comptable ; l'impression d'une nouvelle carte coûte la somme de 10 €. (tarif 2011-2012)*

## LA CARTE D'ÉTUDIANT

Les élèves-ingénieurs inscrits à l'INSA de Rennes reçoivent à leur arrivée une carte d'étudiant annuelle ainsi qu'une carte multi-accès. Celle-ci est à garder précieusement pendant toute la scolarité mais doit être validée à chaque rentrée universitaire.

Carte à puce multifonctions, elle sert de porte-monnaie pour accéder au restaurant, autorise l'emprunt des ouvrages de la bibliothèque et donne l'accès au Centre Multimédia et aux résidences.

Le chargement ou le rechargement de la carte s'effectue par carte bancaire, chèque ou espèces à la permanence de l'agence comptable et par carte bancaire à la borne électronique de paiement installée au restaurant.

## LES AIDES FINANCIÈRES

### Les bourses du CROUS sur critères sociaux

Des bourses du Ministère de l'Éducation Nationale peuvent être attribuées sur critères sociaux et sont gérées par le Centre Régional des Oeuvres Universitaires (CROUS).

### Les aides départementales

Elles peuvent être attribuées aux élèves-ingénieurs dont le domicile fiscal principal des parents est situé dans le même département depuis au moins deux ans.

Le Conseil Général de chaque département propose des aides à l'accès aux grandes écoles : aides à caractère social et aides à la mobilité. Pour plus de renseignements, s'adresser au Conseil Général de chaque département.

### CROUS

7 Place Hoche 35 064 Rennes

☎ 02 99 84 31 31

[www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

### Les aides sociales

Le FNAU (Fonds National d'Aide d'Urgence) permet de bénéficier d'aides financières exceptionnelles après entretien avec l'assistante sociale du CROUS. Cette aide peut être :

- Soit une aide financière ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément des difficultés ;
- Soit une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes.

### Les prêts

Un nouveau prêt étudiant garanti par l'État a été mis en place. Ce prêt est garanti jusqu'à 15 000 € sans caution, ni condition de ressources avec un remboursement différé.

# LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Pour les étudiants de moins de 20 ans

Jusqu'à 20 ans, les étudiants n'ont aucune cotisation à acquitter au titre de la Sécurité Sociale. Des dispositions particulières sont appliquées pour les étudiants dont les parents relèvent de certains régimes spéciaux de Sécurité Sociale.

## Pour les étudiants de plus de 20 ans

De 20 à 28 ans, l'affiliation à la Sécurité Sociale est obligatoire, sauf pour les étudiants suivants :

- Assuré à titre personnel en qualité de salarié permanent ;
- "Ayant droit" d'un conjoint (non étudiant) dont les droits sont constamment ouverts ;
- Certains employeurs (SNCF, UNESCO, Banque de France...) garantissent les enfants de leurs salariés au-delà de 20 ans (justificatif à joindre impérativement au dossier).



*Les étudiants « ayants droit » de leurs parents doivent joindre à leur dossier une photocopie de la carte d'immatriculation du parent dont ils sont dépendants (cf.Sécurité Sociale) et doivent choisir un centre de paiement de la Sécurité Sociale (LMDE ou la SMEBA).*

A titre indicatif, le montant de la cotisation forfaitaire était fixée à **203€ pour l'année 2011/2012**.

## Sécurité sociales des étudiants étrangers

Pour bénéficier de la sécurité sociale étudiante :

- Les titulaires de la carte européenne de santé doivent la présenter obligatoirement le jour de l'inscription.
- Les étudiants n'ayant pas de couverture sociale doivent compléter, lors de leur inscription, un imprimé fourni par le service Scolarité. Il faut fournir obligatoirement un extrait de naissance pour être affilié.



## LES MUTUELLES COMPLÉMENTAIRES DE SANTÉ

Les étudiants peuvent souscrire facultativement une assurance complétant les prestations de la Sécurité Sociale, auprès d'une mutuelle de leur choix, étudiante ou non.

Plusieurs types de contrats sont offerts par les mutuelles, leur taux variant selon les risques couverts.

**LMDE - La Mutuelle Des Étudiants**

☎ 32 60 - Tapez ou dites LMDE



**SMEBA - Société Mutualiste des Étudiants de Bretagne-Atlantique**

☎ 02 99 78 33 66



## LES ASSURANCES

### L'assurance Accident et Responsabilité Civile

Tous les étudiants doivent souscrire chaque année une assurance « Accident et Responsabilité Civile » pour couvrir les dommages corporels et matériels causés à eux-mêmes et à des tiers, notamment pour les stages en entreprise en France et à l'étranger.

La mention « stages en entreprise » ou « activités scolaires et extra-scolaires » doit impérativement être notée sur l'attestation.

Ces risques peuvent être couverts par La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), la SMEBA ou l'assurance des parents.

### La couverture « accident du travail »

Les étudiants de l'INSA de Rennes bénéficient de la couverture « accident du travail » pour tout accident se produisant lors d'activités effectuées dans le cadre du cursus (cours, TD, TP, EPS, visites chantier, stages, etc.).

Les trajets du domicile à l'INSA de Rennes, les déplacements dans l'établissement (hébergement, restaurant, foyer, etc.) en dehors des heures de cours ainsi que les activités dans le cadre de l'Association Sportive ou autre association étudiante ne sont pas couverts par l'assurance « accident du travail ».

# Un Campus Equipé

## L'HÉBERGEMENT

Le campus INSA dispose de 4 résidences d'une capacité totale de 820 chambres individuelles et de 171 studios.

Trois résidences de chambres individuelles

- Résidence ARZ : 270 logements
- Résidence BREHAT : 260 logements
- Résidence CEZEMBRE : 290 logements

Une résidence de studios

Résidence Les Glénan : 171 logements  
dont 19 T1 et 152 T1bis

**Responsable du Service Hébergement : Séverine Blin**

☎ 02 23 23 83 61 - [hebergement@insa-rennes.fr](mailto:hebergement@insa-rennes.fr)

### Les conditions d'hébergement

Le choix de résidence par ordre de préférence doit être indiqué sur la fiche d'hébergement qui se trouve dans le dossier d'inscription.

**Aucune information concernant l'affectation de chambre n'est donnée par téléphone avant la rentrée universitaire.**

L'étudiant connaît son numéro de chambre le jour de son arrivée.

Les logements sont loués pour l'année universitaire, à partir du jour de la rentrée prévu par le calendrier de l'année universitaire.

Les résidents s'engagent à respecter le règlement intérieur général remis en annexe au contrat de sous-location.

## Les statuts tarifaires

Les résidents sont gérés suivant des statuts applicables pour l'année universitaire :

### INTERNE

Ce statut est obligatoire pour tous les étudiants qui logent dans les résidences Arz, Bréhat ou Cézembre. Il est applicable aux étudiants de la résidence Les Glénan qui en font le choix.

Il s'agit d'un forfait annuel qui comprend :

- le logement ;
- 3 repas journaliers excepté le samedi soir, le dimanche midi, les vacances scolaires et les jours fériés.

### EXTERNE LOGÉ

Ce statut ne peut être appliqué que dans la résidence Les Glénan. Le résident paye son loyer chaque mois et peut charger sa carte multifonctions au tarif repas « étudiant externe ».

### EXCELLENCE SPORTIVE

Les élèves-ingénieurs peuvent, à leur demande, bénéficier d'un statut spécifique qui comprend :

- Un forfait trimestriel au tarif appliqué aux étudiants internes pour le règlement de la chambre ;
- Un accès au restaurant en chargeant la carte multifonctions au tarif « étudiant externe ».

### DEMI-PENSIONNAIRE

Ce statut ne s'applique qu'aux étudiants qui logent en dehors de l'INSA de Rennes. Il comprend un forfait pour le repas du midi du lundi au vendredi, sauf jours fériés et vacances scolaires.

### EXTERNE

Ce statut permet aux étudiants logés à l'extérieur de charger leur carte multifonctions à la demande au tarif repas « étudiant externe ».

*Le loyer forfaitaire se règle par trimestres inégaux (4 mois, 3 mois, 3 mois). Les factures, envoyées en novembre, février et mai, sont à régler dès réception et directement à l'agence comptable par chèque, carte bancaire ou espèces.*

### Les tarifs pour l'année universitaire 2011-2012 (à titre indicatif)

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| • Forfait annuel interne                       | • Forfait annuel demi-pension  |
| - Hébergement :                                | - Restauration : 433 €         |
| Arz, Bréhat, Cézembre : 2 417 €                |                                |
| Les Glénan : de 3 026 € à 4 130 € selon studio | • Tarif repas étudiant externe |
| - Restauration : 1 081 €                       | - Restauration : 3,15 €        |

## Les conditions tarifaires

Un contrat de sous-location est signé entre l'étudiant et le directeur de l'établissement le jour de son inscription.

Un dépôt de garantie d'un montant de 150 € est à régler le jour de la rentrée au service Hébergement.

Ce dépôt, conservé pendant toute la scolarité à l'INSA de Rennes, est remboursé à la fin des études ou en cas de changement de statut.

## Les aides au logement

Les dossiers d'A.L.S. (Résidences Arz, Bréhat, Cézembre) et d'A.P.L. (Résidence les Glénan) sont gérés par le service Hébergement.

Les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour peuvent bénéficier de ces aides en remplissant le dossier dès réception du récépissé de demande de carte de séjour délivré par la préfecture.

## LA RESTAURATION

L'INSA de Rennes dispose de son propre restaurant, accessible aux étudiants et personnels de l'établissement.

La carte d'étudiant est indispensable pour accéder au restaurant. Celle-ci peut être chargée ou rechargée à la permanence de l'agence comptable (paiement par carte bancaire, chèque ou espèces) ou à la borne électronique (paiement par carte bancaire) installée à l'entrée du restaurant.

Le montant de la pension et de la demi-pension est défini sous la forme d'un forfait annuel ; les repas non pris ne sont pas remboursés.

Les externes doivent au préalable « charger » le porte-monnaie électronique de leur carte d'une valeur minimale de 5 €.



**Du lundi au  
vendredi**  
07h15 - 08h00  
11h30 - 13h00  
18h30 - 19h30

**Samedi**  
08h15 - 8h45  
11h30 - 12h15

**Dimanche**  
18h30 - 19h15

**Responsable du restaurant INSA : Lionel PIRO**  
☎ 02 23 23 83 66 - [restaurant@insa-rennes.fr](mailto:restaurant@insa-rennes.fr)

*En dehors des horaires d'ouverture du restaurant de l'INSA de Rennes,  
le RU « Beaulieu ETOILE » (du lundi au vendredi, midi et soir)  
et le RU « La Brasserie Hoche » (du lundi au vendredi, midi et soir, et le samedi midi)  
vous sont également accessibles.*

*Votre carte d'étudiant INSA vous permet d'acheter des tickets RU.*

# LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'INSA de Rennes propose des prestations et des formations documentaires en sciences et techniques pour l'ingénieur ainsi que dans les domaines utiles à l'insertion de ses lecteurs dans leur environnement professionnel, économique, social et culturel.

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au jeudi : 8h - 21h  
et le vendredi : 8h - 20h

**Conservateur : Damien BELVEZE**

☎ 02 23 23 83 55 - [Bibliotheque@insa-rennes.fr](mailto:Bibliotheque@insa-rennes.fr)



## LE CENTRE MULTIMÉDIA

Le Centre Multimédia est composé de 8 salles rassemblant une centaine de postes de travail libre service et d'une salle de visio-conférence. Les postes de travail sont connectés aux réseaux informatiques et permettent ainsi l'accès à de nombreuses ressources (logiciels) et à Internet.



Les étudiants s'engagent, lors de leur inscription, sur la charte de bon usage de l'informatique et des réseaux. Celle-ci définit les règles d'utilisation des moyens informatiques ainsi que les sanctions encourues par les contrevenants. Les règles et obligations définies dans cette charte s'appliquent à toute personne utilisant les systèmes informatiques de l'INSA de Rennes. Le Centre Multimédia est placé sous surveillance vidéo ; son accès est contrôlé par la carte multi-services à partir de 19h00.

[cri-assistance@insa-rennes.fr](mailto:cri-assistance@insa-rennes.fr)

**Horaires d'ouverture : 7j/7 de 7h à minuit**

# LE PÔLE SANTÉ-PRÉVENTION-HANDICAP

## L'infirmière

L'infirmière de l'INSA de Rennes vous accueille :

- Ecoute et conseil ;
- Soins d'urgence et soins courants ;
- Orientation si besoin vers un médecin, un service hospitalier, un service social, un psychologue ;
- Prise de sang sur rendez-vous et sur prescription médicale ;
- Information et prévention sur des thèmes de santé publique.

**Infirmière : Catherine LE BONDER**

**Espace Santé-Prévention-Handicap - Bâtiment 1**

☎ 02 23 23 82 02 - [Catherine.le-bonder@insa-rennes.fr](mailto:Catherine.le-bonder@insa-rennes.fr)

**Horaires d'ouverture :**

**lundi et mardi**

**8h30-12h / 12h45-16h30**

**mercredi**

**8h30-12h**

**jeudi**

**8h30-12h / 13h30-17h**

**vendredi**

**8h00-12h / 13h30-17h**

*Si vous êtes un élève-ingénieur entrant, la visite médicale est obligatoire.  
Pensez à prendre rendez-vous au SIMPPS dès le 1er semestre !*

## Les services extérieurs à l'INSA de Rennes

### LE SIMPPS

Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé vous propose :

- Consultations gratuites de gynécologie et de contraception sur rendez-vous ;
- Diététique - relaxation - sophrologie ;
- Permanence infirmière.

### SIMPPS

**Du lundi au vendredi, de 9h à 17h  
Campus de Beaulieu - Bât. 21**

☎ 02 23 23 55 05

### LES MÉDECINS, LES PHARMACIES, LES URGENCES

A proximité de l'INSA de Rennes :

- Le cabinet médical des Longchamps : ☎ 02 99 38 43 78
- Le Dr Sallard : 3, rue Pierre Bellesculée ☎ 02 99 63 65 88
- SOS médecins : ☎ 02 99 53 06 06
- Urgence école dentaire : ☎ 02 99 38 84 22
- Un cabinet dentaire : ☎ 02 99 38 44 69
- Un cabinet de kinésithérapeute : ☎ 02 99 38 44 94
- Une pharmacie centre commercial des Longs-champs, ouverte de 10h à 20h30
- La polyclinique de Cesson-Sévigné (urgences) : ☎ 02 99 25 50 50
- SAMU : ☎ 15

### Point Santé

**Campus de Beaulieu - Bât. 33**

☎ 02 99 36 39 14

## LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les personnes rencontrant des difficultés liées à un mal-être, des problèmes d'adaptation ou d'orientation professionnelle, peuvent prendre rendez-vous avec la psychologue de l'INSA de Rennes. Elle propose un espace d'écoute, de soutien et d'échanges, sous couvert de confidentialité.

Elle travaille en réseau avec l'infirmière de l'INSA de Rennes, le SIMPPS, le Point Santé, le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire ainsi qu'avec une assistante sociale.



**Psychologue : Eloïse BRAULT**

**Espace Santé-Prévention-Handicap - Bâtiment 1**

📞 02 23 23 86 60 - [Eloise.Brault@insa-rennes.fr](mailto:Eloise.Brault@insa-rennes.fr)

## L'Assistante Sociale du CROUS

Maryse ROUSSEAU assure des permanences au SIMPPS de Beaulieu et de Villejean.

**Beaulieu : 📞 02 23 23 55 05**

**Villejean : 📞 02 99 14 14 67**

## Les aides spécifiques aux étudiants handicapés

Vous avez un handicap, permanent ou temporaire, nous vous proposons des aménagements adaptés à votre handicap. Pour favoriser votre intégration et le bon déroulement de vos études, n'hésitez pas à prendre contact avec la psychologue.

Les aides sont les suivantes :

- Un suivi pédagogique : aménagement des formations (en liaison avec les enseignants), organisation de soutien pédagogique, aides à la prise de notes, etc. ;
- Une organisation spécifique des examens : majoration de temps pour les épreuves écrites et orales, aides techniques, secrétariat d'examen, interprètes langages des signes etc. ;
- Une aide technique : proposition d'outils pour compenser l'audition, la vue ou la mobilité.

*Pour que des aménagements pédagogiques soient possibles,  
la rencontre avec un médecin du SIMPPS de Beaulieu est nécessaire : 📞 02 23 23 55 05.*

# La Vie Étudiante

## L'INSA DE RENNES SUR LA TOILE

### VOUS TENIR INFORMÉ(E)

- Site Internet : [www.insa-rennes.fr](http://www.insa-rennes.fr)
- Intranet INSA : [intranet.insa-rennes.fr](http://intranet.insa-rennes.fr)  
(accès réservé aux étudiants et personnels INSA)
- Stang, le site des étudiants INSA : [stang.insa-rennes.fr](http://stang.insa-rennes.fr)
- Le Mégaphone, radio en ligne de l'INSA de Rennes : [stang.insa-rennes.fr/lemegaphone](http://stang.insa-rennes.fr/lemegaphone)
- Page Facebook : [www.facebook.com/pages/INSA-de-Rennes-Page-Officielle/182840505091727](http://www.facebook.com/pages/INSA-de-Rennes-Page-Officielle/182840505091727)

### ACCÉDER AUX RESSOURCES INFORMATIQUES

(accès réservé)

- Environnement Numérique de Travail (ENT) : [ent.insa-rennes.fr](http://ent.insa-rennes.fr)

*Vous pourrez notamment accéder à votre messagerie ou consulter les cours en ligne et emplois du temps.*

### TROUVER UN CONTACT

L'annuaire des étudiants et personnels INSA se trouve sur le site [www.insa-rennes.fr](http://www.insa-rennes.fr) ou sur l'ENT.

## INFOS PRATIQUES

### Accès

#### INSA de Rennes

20, Avenue des Buttes de Cœsmes  
CS 70 839 - 35 708 RENNES Cedex 7

Venir en bus :

- Arrêt Beaulieu - Restau U  
Lignes 4 - 30 - 31 - 32 - 35 - 64 - 40ex - 41ex
- Arrêt Beaulieu - INSA  
Lignes 4 - 31 - 32 - 35 - 40ex - 41ex

*Renseignements sur le site des transports en commun de Rennes Métropole : [www.star.fr](http://www.star.fr)*





IUT  
Lignes 4 - 30 - 40bx - 41tx



Allée Antoine Becquerel

Allée Victor Grignard

Allée de Beaujeu

Beaujeu - INSA  
Lignes 4 - 31 - 32 - 35 - 64bx - 41tx



Beaujeu - Restau U  
Lignes 4 - 30 - 31 - 35 - 64 - 40bx - 41tx



- 1 Accueil
- 2 Direction - Administration - Infirmerie
- 3 Département STPI - Laboratoire IRMAR - INSA
- 4 Centre de Mathématiques
- 5 Amphis A, B et C
- 6 Amphit D - Cafétéria
- 7 Amphit "André Bonnin" - Centre Multimédia
- 8 Centre de Ressources - Informaticques
- 9 Département ESC - Laboratoire IETR - INSA
- 10 Centre des Humaniités
- 11 Département GCU - Laboratoire LCCGM
- 12 Courrier - Magasin - Centre Commun de Mécanique
- 13 Ateliers services technique Immobilier
- 14 Départementis EII et IMMT - Laboratoire FOTON - INSA
- 15 Département CMA - Laboratoires SCR/CM - INSA et SCR/MI - INSA
- 16 Restaurant
- 17 Résidence "Az" - Bureaux service technique Immobilier
- 18 Résidence "Biehat" - Service hébergement
- 19 Résidence "Cézembre"
- 20 Résidence "Les Glénan"
- 21 Halle polyvalente "Frédéric Querné"
- 22 Département INFO - Laboratoire IRISA - INSA
- 23 Bibliothèque
- 24 Espaces verts
- 25 Local produits
- 26 Serre
- 27 Maison des Etudiants
- 28 Centre de Loisirs Educatifs

- Arrêt de bus
- Parkings
- Parkings handicapés
- Espaces verts

# LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

L'INSA de Rennes compte 7 associations étudiantes permanentes dont l'Amicale des étudiants qui regroupe plus de 20 clubs et organise notamment le festival musical Rock'n Solex. Tous les étudiants participent à la vie associative de l'établissement.

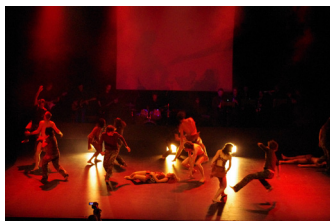
**Et vous, quelle asso' rejoindrez-vous ?**

**Des aides financières aux projets étudiants sont possibles à travers les FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes)**

## L'AMICALE DES ELÈVES DE L'INSA DE RENNES (AEIR)

Créée en 1967, l'AEIR est l'association des élèves-ingénieurs de l'INSA de Rennes. Elle compte plus de 800 membres actifs et 5 000 membres dits bienfaiteurs. Son objectif est de développer des activités et d'organiser des événements sur le campus, mais aussi de tisser des liens avec les associations rennaises, les étudiants des autres INSA et les anciens.

En totale adéquation avec la formation d'ingénieur, l'engagement associatif constitue une expérience humaine d'une richesse inouïe. L'investissement dans la vie du campus permet d'apprendre à travailler en équipe, à gérer du matériel, maîtriser des coûts, communiquer ... mais aussi de s'épanouir pleinement dans sa vie d'étudiant, en trouvant le juste équilibre entre travail et loisirs.



L'Amicale se compose de 3 sections :

### • **Maison des étudiants**

Le Foyer est un espace de rencontres pour les élèves-ingénieurs de l'école, entièrement géré par les membres de l'Amicale. C'est aussi un lieu de concerts, de soirées et de spectacles. Les filières 'Théâtre-Etudes' et 'Musique-Etudes' y donnent plusieurs représentations par an.

### • **Clubs**

De nombreux clubs, organisateurs d'activités, composent cette section : Bibliothèque, Ciné-club, Echecs, Environnement, Jeux de Rôle, Musique, Photo, Poker, Robotique, Radio, Saut à l'élastique, Voyage, etc.

### • **Événements**

L'activité de l'Amicale est rythmée par de nombreuses manifestations, organisées par les élèves-ingénieurs ; certaines sont devenues des véritables événements d'envergure : le Gala, le Rock'n Solex, le WEI, le WEIPA, l'Un des Sens, l'Insal@n. etc.

La carte d'amicaliste (15 € par an) vous permet de bénéficier de réductions sur les soirées et d'accéder librement au Foyer.

**AEIR - L'Amicale des Elèves de l'INSA de Rennes**

☎ 02 23 23 84 12 - [aeir@insa-rennes.fr](mailto:aeir@insa-rennes.fr)

[aeir.asso.insa-rennes.fr](http://aeir.asso.insa-rennes.fr)

## L'AS – ASSOCIATION SPORTIVE

L'AS permet aux élèves-ingénieurs de pratiquer une activité physique en proposant un large choix de sports. Elle organise également diverses manifestations : les championnats de France des grandes écoles, un tournoi international de football gaélique...

☎ 02 23 23 84 76

[asinsareennes.free.fr](http://asinsareennes.free.fr)



## EAI – ECHANGE AFRIQUE INSA

L'EAI mène un certain nombre d'actions dans les pays en voie de développement (construction d'écoles, de centres d'apprentissage, etc.).

[eai@insa-rennes.fr](mailto:eai@insa-rennes.fr)

[www.echangeafriqueinsa.org](http://www.echangeafriqueinsa.org)



## QUEST INSA – JUNIOR ENTREPRISE

QUEST INSA est une association étudiante qui permet de mettre en contact les élèves-ingénieurs avec le monde du travail par le biais de la gestion de projets, l'organisation d'événements, la réalisation d'études ou encore le développement de relations avec les entreprises. Ouest INSA permet de valoriser son CV tout en étant rémunéré.

[contact@ouest-insa.fr](mailto:contact@ouest-insa.fr)

[www.ouest-insa.fr](http://www.ouest-insa.fr)

## SYNERGIE OUEST - FORUM DU GRAND OUEST

C'est l'association organisatrice du Forum du Grand Ouest, manifestation annuelle de référence en matière de rencontre étudiants-entreprises dans le Grand Ouest.

[info@forumdugrand](mailto:info@forumdugrand)

[www.forumdugrandouest.com](http://www.forumdugrandouest.com)



## 1,2,3,4 L

L'association «1,2,3,4L» permet aux élèves-ingénieurs INSA de participer au « 4L Trophy », 1er événement européen humanitaire et sportif destiné aux étudiants.



## RÉALISATION

Directeur de la publication : M'Hamed DRISSI

Rédaction & réalisation : Service Communication

Impression : Service Imprimerie

Crédits photos : INSA de Rennes & Claire RONSIN

[www.insa-rennes.fr](http://www.insa-rennes.fr)

**INSA de Rennes**

20, Avenue des Buttes de Coësmes  
CS 70 839  
35 708 Rennes Cedex 7  
Tél. +33 (0)2 23 23 82 00  
Fax +33 (0)2 23 23 83 96



Membre fondateur de l'UEB

